

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Liste des délibérations examinées au cours de la séance du
Jeudi 17 Novembre 2022



Numéro de la délibération	Titre de la délibération		Résultat du vote
D2022-11-7-1	Contrat de Territoire : Signature du contrat de territoire 2022-2026 avec le Département du Calvados	<p>Le contrat départemental de territoire 2022-2026 est signé entre le Département et les maîtres d'ouvrage éligibles : l'Intercom de la Vire au Noireau et les communes de Condé-en-Normandie, Noues-de-Sienne, Souleuvre-en-Bocage, Valdallière et Vire Normandie. Il permet de bénéficier d'aides en investissement sur des projets à réaliser et correspondant aux enjeux identifiés sur le territoire.</p> <p>Considérant la transmission aux membres du Conseil Communautaire du projet de contrat de territoire 2022-2026 à intervenir avec le Département, le Conseil communautaire a été invité à autoriser M. le Président ou son représentant à signer le contrat départemental de territoire 2022-2026, ainsi que tout autre document nécessaire à l'application de la délibération.</p>	Adoptée à l'unanimité

D2022-11-7-2	Projet alimentaire Territorial – Validation du plan d'actions	Le Conseil communautaire a été invité à valider le plan d'actions du Programme Alimentaire Territorial de l'Intercom de la Vire au Noireau présenté aux conseillers communautaires.	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-3	Rattrapage d'Amortissements – Correction sur exercices antérieurs		
	a) Budget Principal	Le Conseil communautaire a été invité à valider les corrections présentées et autoriser le comptable public à effectuer les opérations en débit et crédit sur les comptes de bilan 281318 et 1068 pour un montant de 931.23 €.	Adoptée à l'unanimité
	a) Budget annexe Ateliers Relais	Le Conseil communautaire a été invité à valider les corrections présentées et autoriser le comptable public à effectuer un prélèvement sur le compte 1068 du au budget annexe « Ateliers Relais » d'un montant de 1 491 546.81 € par opération d'ordre non budgétaire et voter la décision modificative afin de régulariser les amortissements sur l'exercice 2022.	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-4	Décisions Modificatives :		
	a) Budget Principal : Décision Modificative n°3	Le Conseil communautaire a été invité à voter les décisions modificatives présentées et autoriser les inscriptions proposées	Adoptée à l'unanimité
	b) Budget annexe Ateliers Relais : Décision Modificative n°2		
	c) Budget annexe Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : Décision Modificative n°1		
	d) Budget annexe Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) : Décision Modificative n°2		
e) Budget annexe Eau : Décision Modificative n°2			
D2022-11-7-5	Comice agricole intercantonal de Vassy – Demande de subvention 2022	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser le versement d'une subvention de 1 000 € au Comice agricole intercantonal de Vassy afin de pérenniser la journée de promotion de l'élevage local des communes de Condé-en-Normandie, Terres-de-Druance, Valdallière et Vire Normandie, vitrine des services de l'agriculture.	Adoptée à l'unanimité

D2022-11-7-6	Systèmes d'information – Convention de prestation de services	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décider de l'adhésion de l'Intercom de la Vire au Noireau à la convention de prestation de services des systèmes d'information avec la commune de Vire Normandie. - autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir. 	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-7	Partage de la taxe d'aménagement entre les communes et l'Intercom de la Vire au Noireau : Institution du reversement obligatoire de la part communale de taxe d'aménagement	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - instituer à compter du 1^{er} janvier 2022 un reversement de la part communale de la taxe d'aménagement conformément à l'article 109 de la loi de finances pour 2022, suivant le zonage et périmètres validés et présentés aux conseillers communautaires. - fixer les modalités de reversement à hauteur de 100 % de la taxe communale perçue sur ces périmètres, au profit de l'intercom de la Vire au Noireau. - charger Monsieur le Président de notifier cette décision aux conseils municipaux des communes membres de l'Intercom pour délibération et aux services préfectoraux pour sa mise en œuvre. 	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-8	Création d'un emploi administratif pour participer à la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMi)	<p>Le Conseil communautaire a été invité à procéder à la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet afin de participer à la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMi), au motif d'un accroissement temporaire d'activité</p>	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-9	Protocole sur le télétravail	<p>Le Conseil communautaire a été invité à approuver le protocole sur le télétravail présenté aux conseillers communautaires.</p>	Adoptée à l'unanimité

D2022-11-7-10	Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) de Vire Normandie – Gestion des loyers – Rectification de la délibération n°D2022-9-6-11 du 29 septembre 2022	Le Conseil communautaire a été invité à rectifier la délibération n°D2022-9-6-11 du 29 septembre 2022 en : - corrigeant les loyers nets mensuels à appliquer sur la période de juillet à octobre à 700 euros (charges et provisions locatives en sus), - fixant le loyer mensuel à partir de novembre à 1 000 euros mensuel (hors charges et provisions locatives).	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-11	Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets - Année 2021		
	a) Intercom de la Vire au Noireau	Le Conseil communautaire a été invité à prendre acte de la présentation des Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets de l'Intercom de la Vire au Noireau et du SEROC	Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du RPQS de prévention et de gestion des déchets de l'Intercom de la Vire au Noireau pour l'exercice 2021
	b) SEROC		Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du RPQS de prévention et de gestion des déchets du SEROC pour l'exercice 2021
D2022-11-7-12	Candidature pour l'obtention du Label « Territoire Engagé pour la Nature (TEN) »	Le Conseil communautaire a été invité à : - approuver la candidature soumise à l'ANBDD pour devenir « Territoire Engagé pour la Nature ». - autoriser, Monsieur le Président, ou son représentant, à engager les actions préalablement listées dans un délai de trois ans et à signer les documents afférents. - autoriser, Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des partenaires financiers.	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-13	Guichet gare de Vire - Signature d'avenants avec la SNCF pour prolongement de conventions et prise en compte d'un nouvel outil de vente au guichet	Le Conseil communautaire a été invité à signer les avenants à intervenir avec la SNCF visant : - à l'évolution du poste de vente avec la prise en compte de la nouvelle application « SOLAR » - au prolongement des cinq conventions en cours jusqu'au 30 novembre 2023.	Adoptée à l'unanimité

D2022-11-7-14	Lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique pour la protection des captages d'eau destinée à l'alimentation humaine et autorisation de prélèvement pour le champ captant de la Vallée de la Druance – Périgny	<p>Le Conseil communautaire a été invité à autoriser M. le Président ou son représentant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la constitution du dossier technique relatif à l'autorisation de prélèvement et à l'établissement des périmètres de protection pour le champ captant de la vallée de la Druance-Périgny, - solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie 	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-15	Engagement de la procédure de modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vire Normandie et prescription des modalités de consultation	<p>Le Conseil communautaire a été invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ approuver l'utilité de l'engagement de la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vire Normandie ; ▪ engager la procédure de modification de droit commun du PLU, conformément aux dispositions des articles L. 153-36 et suivants du code de l'urbanisme, qui consiste notamment à : <ul style="list-style-type: none"> - notifier, préalablement à l'enquête publique le projet de modification aux Personnes Publiques Associées ; - demander la désignation d'un commissaires-enquêteur ou d'une commission d'enquête au Tribunal Administratif ; - soumettre le dossier de modification à l'enquête publique, prévue par le code de l'environnement. ▪ autoriser le Président, ou son représentant, à conclure et signer tous actes et/ou documents afférents à la mise en œuvre de cette procédure. 	Adoptée à l'unanimité
D2022-11-7-16	Délibération retirée de l'ordre du jour		
D2022-11-7-17	Protocole « Habiter Mieux » (pôle de proximité de Saint-Sever) – Versement de subventions	Le Conseil communautaire a été invité à autoriser le versement des subventions présentées aux conseillers communautaires pour un montant total de 1 500 €	Adoptée à l'unanimité

D2022-11-7-18	Condé-en-Normandie – Ouverture dominicale des commerces pour l'année 2023	Le Conseil communautaire a été invité à émettre un avis sur les ouvertures dominicales présentées au titre de l'année 2023 sur le territoire de Condé-en-Normandie	Adoptée à l'unanimité
---------------	---	--	------------------------------

Fait à Vire Normandie
Le 18 novembre 2022

M. Marc ANDREU SABATER
Président de l'Intercom de la Vire au Noireau



Mme Annick ALLAIN
Secrétaire de séance